

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? *En tout 38. francs dont 27. provient des caisses Communales, et 11 francs de la bourse de la commune Lesquels se payent en Argent.*

A. En argent, bled, vin, ou bois? 0

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? 0
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? 0
 - c. Fondations? 0
 - d. Caisses communales? 0
 - e. Biens d'église? 0
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? 0
 - g. De biens-fonds? 0
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques? 0

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National. par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? *Sepay*a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *Village avec un nombre de maisons isolées*b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *Appartenant à la Commune d'Ormont de Joux*c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Paroisse de Regene d'Ormont*d. District *District d'Aigle*e. Canton *Canton du Léman*2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *Le Village de Sepay contient une quarantaine de maisons*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *La Combar, & la Moise, hameaux éloignés du village de Sepay d'un petit quart d'heure, avec un grand nombre de maisons isolées*a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *Quant à l'éloignement de chacune du lieu de l'école & au nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent, le local de l'école oblige les particuliers d'être ambulants tantôt dans une classe tantôt dans une autre, de sorte qu'on ne peut pas précisément dire le nombre des enfants en chaque lieu, mais la classe peut avoir environ quatre à cinq lieues de circonférence.*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

109
p. 55

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? - - - *Ademi lieue l'école de Sargniat à une lieue & demi celle de Voëttes à une lieue celle de la Forclaz*
- a. Leurs noms. - - - 0
- b. Leurs distances réciproques. - - - *L'école de Sargniat est éloignée de celle des Voëttes de deux lieues, celle de la Forclaz d'une lieue & demi, celles des Voëttes & de la Forclaz sont à une lieue de distance réciproque. La commune contient quatre écoles, on plutôt quatre salles*
- I I.
- I N S T R U C T I O N .
- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? - - - *On enseigne à prier Dieu, à lire sa Parole & chanter ses louanges de plus à écrire & des règles d'Arithmétique*
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? - - - *On ne tient l'école qu'en hiver depuis la S. Martin jusqu'à vingt cinq ou à la fin de Mars*
- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? - - - *Le Vieux & le Nouveau Testament, les Catechismes de Boine & Obevald les Psaumes du Roi David & des livres d'écriture*
- 8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? - - - *Le Régent donne des tâches aux enfans, le lendemain ils doivent les savoir ou les avoir faites*
- 9°. Durée de l'école chaque jour? - - - *Trois ou quatre heures & même cinq selon le nombre des enfans*
- 10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? - - - *Les enfans sont rangés en trois Classe - mais dans la même école*

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

- 11°. *Instituteurs.*
- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? - - - *Le Pasteur en présence du Consistoire a fait le examen des Concurans & ils étoient reconnus capables.*
- b. D'où est-il? - - - *L'un d'eux étoit établi par le ci devant Gouverneur d'Argle*
- c. Son nom - - - *Jonias Benjamin Borclaz*

(3)

- d. Son âge. - - - *Trente ans*
- e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? - - - *Non marié*
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? - - - *Depuis le 15^{me} Mars 1793*
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? - - - *Dans la maison de son père qui étoit Régent & ou il travailloit de la profession de Menuisier*
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? - - - *Il fait alternativement avec les autres Régens de la Paroisse des lectures en Chaire, & soustient à l'ordinaire le Chant des Psaumes à l'Eglise pendant toute l'année*
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? - - - *Ils étoient bien diligens & si la rigueur du tems ne les empêchoit pas souvent, il pourroit y en avoir tous les jours de quarante à cinquante*
- a. En hiver, } soit garçons ou filles.
- b. En été, }

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école. - - -
- a. Possède-t-elle de pareils fonds? - - -
- b. Quelle en est la valeur? - - -
- c. Source des revenus. - - -
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? - - -
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? - - -
- 15°. Bâtiment de l'école. - - -
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? - - -
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? - - -
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? - - - 0
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. - - - *Le Régent fournit une Chambre à ses frais*

110

Ormont des Vosges

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

Trente huit francs en argent

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

La Commune paye vingt sept francs & la commune des Pauvres paye onze francs

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Ormont des Vosges F. 56

Reponse du Regent de la Seize d'en haut

Au Plan

Hameau contenant 16 Maisons

Cette Ecole fait partie de la commune d'Ormont des Vosges, dont elle dépend

De la même Paroisse, & même Agence

D'Aigle

Du Léman

Les plus éloignées peuvent être d'environ une petite lieue

Comme les enfants changent de demeure de hameau en hameau pendant la durée des écoles, on ne peut pas répondre à cette question avec toute la précision demandée

Le Plan, les Voisgrub, la route, le fabel, les roches, le guais, vers Chéquiélin, le fouroué, le plan froment, la forbat, l'épinoire, les Billes, ni l'état, le vicua sous le pic, le sur le rachi, la tés, le planet,

Voies n° 2

Le nombre des enfants en état de fréquenter cette école suivant le catalogue est 86 à 90. On ne peut pas désigner avec précision combien chaque hameau produit d'enfants, parce qu'ils passent de hameau en hameau;